

Ensemble autour de la lutte contre les discriminations

Groupe de réflexion Social +

Les Centres sociaux témoignent de leur engagement dans la lutte contre les discriminations

Associées au sein de « Social plus », la CFDT, la Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France et la Ligue de l'Enseignement ont mis la question de l'immigration à l'ordre du jour de leurs réflexions communes pour 2006-2007. Trois rencontres - fin 2006, de 50 à 100 responsables des trois organisations - confrontant expériences et réflexions avec :

- la CFDT : la question du droit à la mobilité (mobilité professionnelle, géographique, sociale),
- la Ligue de l'Enseignement : les questions de multiculturalisme, communautarisme en relation avec les valeurs de la République,

- la FCSF, a choisi « Intégration ou lutte contre les discriminations ? » avec les contributions apportées par l'Union régionale des centres sociaux du Nord Pas de Calais : « Les centres sociaux à l'épreuve de l'égalité » et par la Coordination des Fédérations de Centres sociaux de l'Ile de France : « Discrimin'Actions : les centres sociaux s'engagent ».

L'essentiel : c'est un travail d'accompagnement mobilisateur pour les droits des personnes, leur propre lutte contre les discriminations dont elles sont l'objet ; mais c'est aussi agir « sur nous » : sur les acteurs de la société d'accueil, par une action critique sur nos pratiques, préjugés, « impensés », individuels et systémiques – fussent-ils parés des meilleures intentions. Un objectif désormais construit par une démarche inter fédérale partagée qui devient un projet d'action pour servir l'ensemble du réseau.

Henry COLOMBANI, Délégué général adjoint de la FCSF

Repérer des démarches

La formalisation des pratiques des acteurs des centres autour de la lutte contre les discriminations devient aujourd'hui incontournable dans la mise en œuvre du projet régional Discrimin'Actions.

En effet, l'un des objectifs de ce projet vise à apporter une meilleure lisibilité des démarches engagées afin d'agir plus collectivement en associant les partenaires institutionnels susceptibles de faire levier par rapport à d'éventuels freins rencontrés par les acteurs – Tel est d'ailleurs l'objet du groupe d'appui régional lutte contre les discriminations mis en place par la coordination depuis juin 2006.



La complexité d'une démarche lutte contre les discriminations rend difficile la formalisation des engagements des centres sur ces questions en termes d'actions ou d'activités traditionnelles.

En effet, formaliser une action d'accès aux droits en faveur de la lutte contre les discriminations va de soi et reste de mise ; mais pour ce qui est du changement de regards - de représentations... comment formaliser la conscientisation des acteurs ? ...Axe qui constitue le cœur de notre projet.

Le groupe d'appui régional a ainsi lancé un **inventaire à la Prévert qui recense les situations, les pratiques, les démarches qui touchent de près ou de loin les centres autour de la lutte contre les discriminations.**

D'ores et déjà, des thématiques fortes sont apparues, à titre d'exemples :

- Le parcours des stagiaires (faute de stage, sans raison apparente, les jeunes sont souvent accueillis par les centres eux-mêmes alors que le terrain de stage ne répond pas forcément au contenu de leur formation - face à ce constat, dans un centre francilien, s'est monté un réseau solidaire de parents adhérents qui se partagent des contacts entreprises).

- Les Ateliers de Savoirs Sociolinguistiques - ASL (dans ce cadre, l'influence des représentations des encadrants peut avoir un réel impact sur la construction du phénomène discriminatoire dans le rapport aux usagers).

Dans la continuité de cet inventaire, **n'hésitez pas à faire remonter à la coordination des situations, démarches de ce type**, que vous avez pu développer par exemple à l'occasion de la semaine contre les discriminations de mars car **vos pratiques de terrain autour de la lutte contre les discriminations nous sont précieuses !!!**

Audrey CUYPERS, Chargée de mission CFCS IDF

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre fédération départementale

Bulletin réalisé avec le soutien



Coordination des Fédérations des Centres Sociaux

CO / Fédération des Centres Sociaux de l'Essonne
4 rue Jules Vallès
91 390 Morsang sur Orge



d'Ile de France

Tél. : 01 60 16 74 65
Fax : 01 69 25 26 58
E-mail : cfidf@wanadoo.fr



SOMMAIRE :

La note de...

Claire Villiers,
Vice-Présidente de la Région IDF

Du côté de l'Europe

L'année européenne de l'Égalité des chances !!!

Concepts

Discrimination positive /
Action positive

Chausser ses lunettes

La lecture du projet social

Ressources

Films - débats

Nos Actions

Paroles aux acteurs sensibilisés

Ensemble autour de la lutte contre les discriminations

Groupe de réflexion Social +

Repérer des démarches ...

L'inventaire

DISCRIMIN'INFOS

Projet Discrimin'ActionS

Les centres sociaux franciliens s'engagent

N°1 2ème trimestre 2007

La note de...

...Claire Villiers,

Vice présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France,
chargée de la Démocratie Régionale

En quoi le projet régional Discrimin'Actions s'inscrit-il dans les orientations de la Région?

« La Région Ile de France veut placer la lutte contre toutes les discriminations et pour l'égalité au cœur de son action. C'est vrai pour les individus comme pour les collectifs et les territoires. Agir sur les représentations et les préjugés est une des entrées que nous avons choisies.

Le projet de la coordination des fédérations des centres sociaux a donc tout naturellement retenu notre attention puisqu'il se propose de "sensibiliser, former, promouvoir les acteurs sociaux et les habitants pour créer des synergies nécessaires à l'action.

Le conseil de l'égalité récemment installé en Ile de France sera très prochainement saisi d'un projet de rapport cadre pour lutter contre les discriminations en Ile de France, rapport qui sera soumis au conseil régional lors de sa session de Juin ».

...du côté de l'Europe !!!

2007 ou l'année européenne de l'Égalité des Chances pour tous !!!

Officiellement lancée par le sommet sur l'Égalité de Berlin les 30 et 31 janvier, «l'année européenne de l'Égalité des Chances pour tous» propose une série d'actions, construites à partir des préoccupations des citoyens européens.

En effet, une récente enquête Eurobaromètre montre que **l'existence de lois anti-discrimination reste relativement méconnue dans l'Union européenne.** Un tiers seulement des citoyens affirment savoir quels seraient leurs droits s'ils devenaient victimes de discrimination ou de harcèlement.

Ainsi, informer/sensibiliser les citoyens de leurs droits en réaffirmant les principes d'égalité de traitement et de non-discrimination, reste une priorité !!!

Quatre grands thèmes vont donc s'articuler autour de cette Année :

- **Les droits** : il s'agira de favoriser la connaissance des droits des personnes exposées aux discriminations,
- **La représentation** : thème autour duquel, la participation à la société des groupes sous-représentés sera renforcée,
- **La reconnaissance** : des célébrations autour des avantages de la diversité seront mises en place,
- **Le respect** : pour des actions qui viseront une société plus solidaire.

Les activités organisées à cette occasion pourront prendre la forme de prix de la diversité et de la vie professionnelle attribués aux entreprises privées et publiques qui déploient de réels efforts pour lutter contre la discrimination, des concours d'écriture dans les écoles sur les thèmes du respect, de la tolérance et des formations sur les questions de non-discrimination, en direction des médias. L'organisation et l'encadrement de ces événements seront portés par des coordinateurs nationaux (la HALDE pour la France).

Donc n'hésitez pas à consulter le site web dédié à « l'Année européenne de l'égalité des chances pour tous ». Il fournit des informations actualisées sur les activités ouvertes aux citoyens, représente une source d'inspiration pour la réalisation de divers projets et favorisera la création de réseaux !!!

Pour plus d'infos

- Site web de l'Année européenne de l'égalité des chances pour tous : http://ec.europa.eu/employment_social/eyeq/index.cfm?&
- Résumé de l'enquête Eurobaromètre : http://ec.europa.eu/employment_social/news/2007/jan/euro_baro_summary_fr.pdf
- Calendrier des actions, sur le site de la Halde : http://www.halde.fr/IMG/pdf/Le_calendrier_des_actions.pdf

Coordination des Fédérations des Centres Sociaux

CO / Fédération des Centres Sociaux de l'Essonne
4 rue Jules Vallès
91 390 Morsang sur Orge



d'Ile de France

Tél. : 01 60 16 74 65
Fax : 01 69 25 26 58
E-mail : cfidf@wanadoo.fr

Concepts

A l'heure où la question des discriminations, de plus en plus présente sur la scène médiatique, s'inscrit dans les politiques publiques, nous nous devons de clarifier certains concepts, parfois utilisés à mauvais escient.

Par exemple, lorsqu'il s'agit de l'accès de jeunes issus de ZEP aux grandes écoles, on parle souvent de « discrimination positive ».

Dans les faits, cette démarche consiste d'une part à apporter une meilleure connaissance du parcours permettant cet accès, ...parcours qui auparavant, était le plus souvent accessible par le biais socio-générationnel. D'autre part, elle vise à combler les éventuelles lacunes culturelles et ainsi permettre une situation plus égalitaire dès l'entrée aux concours. Ainsi, obtenir une place dans une grande école par des résultats scolaires très satisfaisants, ne relève-t-il pas plus du mérite que d'une « discrimination positive »?

En fait, notre société ne se cale pas au principe de discrimination positive puisque par définition, **la discrimination positive relève d'une politique publique dérogeant au droit commun visant à réparer un crime ou une injustice, fondée sur le système de quota.** C'était le cas du système américain, apparu dans les années soixante qui a permis d'enrayer le phénomène ségrégationniste.

En revanche, notre société applique des mesures plus favorables visant par exemple l'accès à l'emploi des seniors par l'exonération de charges sociales – il s'agit donc là, **de mesures spécifiques destinées à compenser des désavantages liés à l'origine ethnique, l'âge... autrement dit, d'actions positives,** inscrites dans le cadre européen.

Sources : Khalid Hamdani
« Discriminations positives et passions égalitaires ».
Dans Raison Présente n°152

Chausser ses Lunettes

Le phénomène des **discriminations liées à l'origine et/ou au lieu de résidence** (pour ne citer que ces 2 critères parmi les 16 de la loi) est avéré grâce aux données statistiques désormais nombreuses. **Cette nouvelle donne appelle à une relecture de nos diagnostics de population et de territoire** pour lesquels nos projets sociaux prétendent apporter quelques réponses s'agissant des conditions de vie quotidienne des habitants.

Ainsi, une nouvelle vigilance s'impose quant à notre compréhension des situations qui se présentent.

A titre d'exemple, beaucoup d'actions relevées dans les projets sociaux en direction des jeunes portent sur « **la citoyenneté** », en tant que réponse à des comportements qui inquiètent. Ces projets semblent dire : « ces jeunes sont capables d'offrir une autre image d'eux-mêmes » (donc « autre » que celle de délinquants ou d'auteurs d'incivilités ou d'insécurité...).ou encore « ils vont améliorer leurs capacités d'insertion sociale et professionnelle »... Ici on va les impliquer dans des projets servant la collectivité, là, ils seront incités à formuler des projets personnels ou collectifs pour lesquels on va les soutenir et les accompagner, ailleurs encore, ils seront informés des règles de la société. Le plus souvent la justification de ce choix d'action, dans l'analyse présentée, repose sur le constat d'une insuffisance des acquis ou repères qui fondent l'autonomie et les conditions du « vivre ensemble ». Certes.

Mais d'autres éléments sont également cités : **des jeunes sont en panne dans leur cursus scolaire, n'ont pas d'emploi, ne trouvent pas de stages...**

Et là, une série de raisons sont avancées comme une évidence : incapacité scolaire, manque de qualifications, manque de ressources des parents pour aider dans l'orientation, manque de transports pour la mobilité dans la recherche d'emploi, non maîtrise de la langue. **La qualité de « issus de l'immigration » figure parfois sur la même ligne...** La liste est longue. Celle d'actions proposées comme « correctives » aussi.



Enfin, dans ces mêmes diagnostics où place est faite aussi au ressenti exprimé par des habitants et des jeunes, sont souvent cités ça et là mais de façon extrêmement précise des **expressions autour d'un sentiment et/ou de situations vécues de discrimination...**

A ce stade trois questions méritent alors d'être posées :

1° Ne devrait-on pas **au moins envisager l'hypothèse** d'une relation de cause à effet entre le comportement des jeunes et l'éventualité d'une réalité de situations ou sentiment de discriminations vécus et **qui vaudraient ces comportements?**

2° Dans l'hypothèse d'une telle incidence, **les évidences sans cesse évoquées** sur les causes du chômage et autres difficultés d'intégration ne mériteraient-elles pas alors **leur remise en question et une exigence d'investigation et d'argumentaire mieux documentés?**

3° Toujours selon la même hypothèse, **le choix de développer des actions citoyennes ou de travail sur soi ne place-t-il pas le ou les jeunes comme ceux qui font ou sont le problème, alors que vraisemblablement ce sont eux qui ont un problème?** Cette option pourrait même, en forçant le trait, faire prendre le risque d'un renforcement des effets contre lesquels on veut précisément agir, car **elle délivre le message d'une non prise en compte du phénomène et peut constituer en ce sens une violence supplémentaire...**

... La toute première initiative concrète que peut prendre une équipe de centre désireuse de s'engager dans la prévention et la lutte contre les discriminations consiste à « **chausser ses lunettes** » lors du travail de **réactualisation du diagnostic fondant son projet social.**

Jenny BIHOUISE, Déléguée FCS78

Ressources

Il est possible de visionner, gratuitement, en ligne sur le site de **TéléFormation & Savoirs (TFS)**, une série de **11 programmes courts (clips) illustrant différents types de discriminations** ou des propos sur la diversité.

La série aborde les discriminations : racisme, mais aussi machisme, et difficulté des femmes à se faire une place sur le marché du travail, rejet du handicap, de l'homosexualité, des jeunes, des vieux, des couples mixtes, difficulté de la recherche d'emploi quand on n'est pas un "vrai" français...

Parfait pour ouvrir une discussion autour des discriminations, le libre choix est laissé d'interpréter ces situations comme discriminatoires ou pas. Le débat est ouvert !...

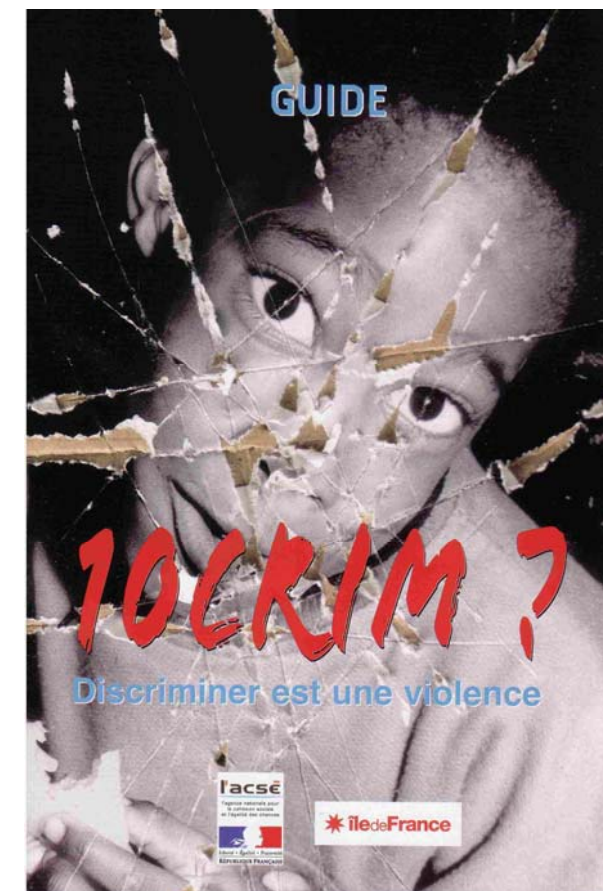
Lien direct vers les clips :

<http://videothèque.tfs.lorraine.afpa.fr/start.php>

Le site TéléFormation & Savoirs initié par la **DGEFP** (Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle) et mis en oeuvre par l'**AFPA** est un véritable bouquet de services pédagogiques qui utilisent la télévision et Internet. Divers documents, émissions, dossiers y sont accessibles (notamment autour de l'égalité hommes/Femmes dans le travail).

TéléFormation & Savoirs : <http://www.tfs.afpa.fr/site2/index.asp>

Guillaume SAMSON,
Chargé de mission FCS 91/94



Auteur de la photo R.Delpit.
Carte réalisée par le Collectif FUSION, diffusée avec l'appui de l'ACSE et de la Région IDF.
www.fusion.asso.fr

Parole d'acteurs sensibilisés par les formations

Nos Actions

Compte tenu du bilan 2006, il est aujourd'hui possible d'affirmer que le réseau francilien des centres sociaux s'est fortement impliqué dans une démarche de formation. En effet, **sous l'impulsion des fédérations départementales, près de 300 acteurs de centres (salariés, bénévoles, habitants et partenaires) ont suivi une journée de sensibilisation soit 86 centres sociaux.** Parmi eux, 41 ont par la suite voulu aller plus loin en suivant une session d'approfondissement de 3 jours et ainsi voir en quoi leurs pratiques quotidiennes pouvaient freiner voire, même, contribuer, au phénomène de discriminations.

Comme le précisent Fadila Derraz et Faouzi Khirat ; tous deux salariés au sein d'Espace19 (Paris), ayant suivi une session de sensibilisation, cette journée n'a pas fondamentalement modifié leurs pratiques mais a montré plusieurs aspects positifs : « Dans notre quotidien, honnêtement cela n'a rien changé mais on sait au moins de quoi on parle ».

Ces journées ont reçu un accueil globalement positif car les stagiaires s'accordent à dire que clarifier certains concepts autour de la lutte contre les discriminations n'est finalement pas une économie à faire « **Le mot discrimination est bien trop souvent galvaudé** et ce, même s'il l'on est sensibilisé de fait, en tant que citoyens, en tant qu'acteurs partageant les valeurs du réseau ».

Autre effet perceptible de ces journées : **l'interrogation sur ses propres pratiques** « En fait, on réalise que l'on est nous-mêmes discriminants ». Ces journées ont donc permis de mieux cerner les discriminations directes mais aussi et **surtout celles dites systémiques** (elles se produisent lorsqu'un processus résultant de diverses représentations met en jeu un système d'acteurs dans lequel personne ne manifeste directement d'intention discriminatoire, mais dont l'effet sera de produire une situation de discrimination).

Ainsi, suite à une participation importante et au désir d'approfondir ces questions, la Fédération des Centres sociaux de Paris a mis en place un groupe de réflexion autour des discriminations systémiques. Réuni à plusieurs reprises, ce groupe a souhaité mettre en débat la discrimination dans les centres sociaux afin de mieux impliquer les usagers, les équipes et de favoriser l'engagement des partenaires sur cet axe. Le recours au théâtre Forum est alors apparu très pertinent pour répondre à ces objectifs.

Sur les starting blocks, cette action ne dépend plus que des moyens qui seront prochainement obtenus dans le cadre du projet régional « Discrimin'Actions ».

Action à suivre sans modération !!!